



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Prévention Santé Environnement

Pour les certifications intermédiaires (CAP ou BEP)

du Baccalauréat professionnel

Arrêté du 10 février 2009 – BO spécial n°2 du 19 février 2009
Arrêté du 11 juillet 2016 (JORF N°0176 du 30 juillet 2016 – annexes II et V)

Cahier des charges académique du CCF

IEN SBSSA
Laurence LECHAT
Joëlle MORVAN

SOMMAIRE

	Page
1. Diplôme intermédiaire CAP	
1.1. Définition de l'épreuve de PSE pour la certification intermédiaire CAP	3
1.2. Tableau récapitulatif de la situation d'évaluation pour le CCF – épreuve PSE en CAP	4
1.3. Grille pour vérifier la conformité de la situation d'évaluation de l'épreuve PSE en CAP	5
1.4. Consignes et grille d'évaluation du secourisme dans le cadre de l'épreuve PSE en CAP	6
1.5. Grille récapitulative des propositions de notes obtenues lors de l'évaluation de l'épreuve PSE en CAP	8
2. Diplôme intermédiaire BEP	
2.1 Définition de l'épreuve de PSE pour la certification intermédiaire BEP	9
2.2 Tableau récapitulatif de la situation d'évaluation pour le CCF – épreuve PSE en BEP	10
2.3 Grille pour vérifier la conformité de la situation d'évaluation de l'épreuve PSE en BEP	11
2.4 Grille récapitulative des propositions de notes obtenues lors de l'évaluation de l'épreuve PSE en BEP	12

1. Diplôme intermédiaire CAP

1.1 Définition de l'épreuve de PSE en CAP

Arrêté du 11 juillet 2016 (JORF N°0176 du 30 juillet 2016 – annexe V)

1.1.1 Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat à :

- conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème et/ou l'approche par le risque ;
- mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques ;
- proposer des mesures de prévention adaptées ;
- agir de façon efficace face à une situation d'urgence.

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre ;
- l'exactitude des connaissances ;
- la pertinence des mesures de prévention proposées ;
- l'efficacité de l'action face à une situation d'urgence.

L'évaluation porte sur les modules 1 à 4 du programme de PSE des référentiels des CAP.

1.1.2 Modes d'évaluation

a) **Contrôle en cours de formation (noté sur 20)**

Pour les candidats suivant une formation conduisant au baccalauréat professionnel, une **seule situation d'évaluation d'une heure** et comportant deux parties se déroule en première professionnelle.

Première partie : écrite sur 10 points

Elle permet l'évaluation par sondage des compétences des modules 1, 2 et 3, santé, consommation et parcours professionnel. À partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Le candidat doit notamment appliquer une démarche de résolution de problème.

Deuxième partie :

Elle permet l'évaluation par sondage des compétences et connaissances du module 4, environnement professionnel. Elle comporte :

- une **évaluation écrite sur 8 points** portant sur l'ensemble du module à l'exception des situations d'urgence. Elle prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel ;
- une **évaluation pratique sur 2 points** prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST. Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite (cf grille académique).

b) Épreuve ponctuelle (notée sur 20) 1 heure

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, correspondant l'une aux modules 1 à 3, l'autre au module 4. Chaque partie comporte plusieurs questions sur chacun des modules.

Première partie :

Le sujet sur 10 points comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des compétences et des connaissances. À partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse.

Deuxième partie :

Le sujet comporte lui-même deux parties :

- l'une notée sur 8 points prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel ;
- l'autre notée sur 2 points permet d'expliquer la conduite à tenir dans une situation d'urgence. En ce qui concerne l'évaluation d'un risque professionnel, elle pourra porter sur un risque dont l'étude n'est pas obligatoire. Dans ce cas, le candidat disposera de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

1.2 Tableau récapitulatif de la situation d'évaluation pour le CCF

Pour les candidats suivant une formation conduisant au BAC PRO (le CAP étant la certification intermédiaire) - **annexe V de l'arrêté du 11 juillet 2016 (JORF N°0176 du 30 juillet 2016)**

Classe	Période	Type épreuve		Modules	Durée	Points
Classe de 1 ^{ère}	Avant la fin du premier semestre	écrite	Première partie	1 à 3 de PSE CAP	1 heure	10
			Seconde partie	4 de PSE CAP à l'exception des situations d'urgence		8
		Pratique	formation de base au secourisme ou recyclage SST		2	

1.3 Grille pour vérifier la conformité de la situation d'évaluation de l'épreuve de PSE en CAP

**Diplôme
intermédiaire
CAP PSE**

**Situation d'évaluation en première professionnelle
Epreuve écrite : durée 1 heure**

Contenu		(1)	Remarques
Les deux parties permettent d'évaluer les capacités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'informer, se documenter : <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher l'information • Décoder l'information • Traiter l'information ➤ Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques <ul style="list-style-type: none"> • Enoncer des connaissances • Mettre en relation ➤ Conduire une démarche d'analyse : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier un problème ➤ S'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier la problématique du projet • Repérer les enjeux • Se situer dans un projet • Proposer des actions ➤ Communiquer : <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un langage adapté 			
Partie 1 : notée sur 10 points			
La situation proposée est issue de la vie professionnelle ou quotidienne			
La situation proposée permet d'appliquer une démarche de résolution de problème			
L'évaluation mobilise des capacités et des connaissances pour certaines compétences dans chacun des modules :			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Module 1 : L'individu et sa santé ➤ Module 2 : L'individu dans ses actes de consommations ➤ Module 3 : L'individu dans son parcours professionnel 			
La situation d'évaluation est notée sur 10 points			
Partie 2 : notée sur 10 points			
Evaluation écrite sur 8 points	L'évaluation prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation		
	La situation proposée permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel.		
	L'évaluation mobilise des compétences et des connaissances dans le Module 4 : L'individu dans son environnement professionnel à l'exception de la compétence 4.2.4. : gérer les situations d'urgence.		
Evaluation pratique sur 2 points	L'évaluation prend en compte les résultats obtenus lors : <ul style="list-style-type: none"> ➤ De la formation de base au secourisme ➤ Du recyclage SST ➤ De la passerelle PSC1 – SST + le recyclage SST 		
Respect des consignes générales			
Les documents sont adaptés au niveau CAP (fond et longueur)			
Les documents sont originaux et récents			
Les questions sont variées			
Les documents sont lisibles			
Les sources documentaires sont mentionnées			
Les questions commencent par un verbe d'action à l'infinitif			
Les questions sont numérotées selon la codification d'usage (1- ; 1-1- ;1-1-1...)			
La présentation est claire, soignée, aérée			
Le barème est respecté (notation sur 20 points dont 18 points pour l'épreuve écrite).			

(1) La situation d'évaluation est conforme aux textes réglementaires (référentiel PSE en CAP BO n° 30 du 23 juillet 2009 - modalités d'évaluation de l'enseignement de la PSE en CAP : annexe V de l'arrêté du 11 juillet 2016) si tous les items sont cochés.

1.4 Consignes et grille d'évaluation du secourisme dans le cadre de l'épreuve PSE en CAP

L'évaluation pratique notée sur **2 points en CAP** prend en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au SST ou du recyclage SST ou de la passerelle PSC1 → SST suivie d'un recyclage SST.

Pour les **candidats en situation de handicap reconnue auprès des services des examens du rectorat**, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme **orale** ou **écrite**, notée à partir de la grille de la page suivante.

L'évaluation ne peut être effectuée que par un **moniteur de secourisme à jour de ses recyclages**.

La formation de base SST ou le recyclage SST ou la passerelle PSC1 → SST suivie d'un recyclage SST sert de support pour l'évaluation pratique comptant pour le CCF :

- Obtiendront l'**intégralité des 2 points** pour le CCF :
 - Les **candidats qui obtiennent le certificat de SST**,
 - Les **candidats titulaires du SST qui produiront leur certificat et qui suivront le recyclage**,
 - Les **candidats titulaires du PSC1 qui produiront leur certificat et qui suivront la passerelle PSC1 → SST puis le recyclage SST**.

- Seront notés à partir de la **grille d'évaluation** (cf page 2) :
 - Les **candidats qui n'obtiendront pas le certificat SST ou qui n'ont pas suivi le recyclage quelle qu'en soit la raison**.

Grille d'évaluation du secourisme en CAP dans le cadre de la PSE

NOM : Prénom : Classe :		Type d'évaluation : <input type="radio"/> Pratique le : <input type="radio"/> Ecrite le : <input type="radio"/> Orale le :	Indicateurs de réussite validés	Note
Epreuve 1 : Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.				
C2	Réaliser une protection efficace	<ul style="list-style-type: none"> - Enonce et repère les dangers - Assure ou fait assurer la suppression du danger, isole le danger ou soustrait la victime au danger 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	/1.5
C3	Examiner la victime	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche les saignements abondants / Repère les signes d'étouffement - Recherche si la victime est consciente (questionne, demande d'exécuter un ordre simple) - En cas d'inconscience → Bascule la tête prudemment en arrière et repère les signes visibles de la respiration 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	/2
C4	Alerter ou faire alerter	<ul style="list-style-type: none"> - Transmet le message d'alerte - Enonce tous les éléments attendus du message d'alerte - Applique ou donne à la personne choisie les consignes pour assurer une alerte efficace 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	/1.5
C5	Secourir	<ul style="list-style-type: none"> - Agit rapidement en portant secours - Choisit l'action appropriée au résultat à atteindre - Surveille la victime 	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	/3
Epreuve 2 : Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, ses compétences en matière de prévention				
C1	Situer le cadre juridique de son intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Cite un élément du cadre réglementaire de son intervention - Se situe face aux différentes réglementations 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	/1
C6	Etre capable d'appréhender les notions de base en prévention	<ul style="list-style-type: none"> - Explicite le mécanisme d'apparition du dommage 	<input type="radio"/>	/1
C7	Proposer des mesures de prévention	<ul style="list-style-type: none"> - Enonce ce qui aurait pu être fait pour éviter l'accident 	<input type="radio"/>	/1
C8	Informers les personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Enumère les acteurs internes de la prévention - Identifie les éléments importants à transmettre en relation avec le PAD de la situation dangereuse 	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	/1
			Total :	/12
			CAP :	/2

1.5 Grille récapitulative des propositions de notes obtenues lors de la situation d'évaluation de l'épreuve de PSE en CAP

Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)

	Noms et prénoms des candidats	Partie écrite (18 pts)	Partie pratique (2 pts)	Note Globale (20 pts)	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
Noms des professeurs		Note la plus basse	0,00	0,00	0,00
Signature		Note la plus haute	0,00	0,00	0,00
		Moyenne	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

Document à retourner à l'IEN le 15 juin de chaque année

2. Diplôme intermédiaire BEP

2.1 Définition de l'épreuve de PSE pour la certification intermédiaire BEP

Arrêté du 11 juillet 2016 (JORF N°0176 du 30 juillet 2016 – annexe II)

2.1.1. Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à :

- conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème ;
- mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques ;
- proposer et justifier les mesures de prévention adaptées.

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre ;
- l'exactitude des connaissances ;
- la pertinence et le réalisme des solutions proposées.

2.1.2. Modalités d'évaluation

a) **Contrôle en cours de formation (noté sur 20)**

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir d'une situation d'évaluation écrite d'une heure, mise en œuvre en classe de première professionnelle. L'évaluation écrite porte sur les modules de 1 à 7 du programme de PSE du baccalauréat professionnel.

Elle adopte un niveau d'exigence correspondant à un diplôme de niveau V et comporte deux parties.

La première partie, notée sur 10 points, permet d'évaluer par sondage les compétences d'au moins deux modules parmi les modules 1 à 5 des référentiels pour les baccalauréats professionnels (santé et équilibre de vie, alimentation et santé, prévention des comportements à risques et des conduites addictives, sexualité et prévention et environnement économique et protection du consommateur) ; elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne accompagnées d'une documentation et comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

La deuxième partie notée sur 10 points évalue par sondage des compétences et des connaissances des modules 6 et 7 (gestion des ressources naturelles et développement durable et prévention des risques). Elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle accompagnées d'une documentation.

b) **Epreuve ponctuelle (notée sur 20) 1 heure**

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, l'une correspondant à l'évaluation d'au moins deux modules parmi les modules 1 à 5, l'autre correspondant à l'évaluation des modules 6 et 7. Chaque partie, notée sur 10 points, comporte plusieurs questions indépendantes ou liées, sur les modules correspondants.

Première partie : le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des compétences et des connaissances. A partir

d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

Deuxième partie : le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer les connaissances relatives à l'environnement et aux risques. Le candidat dispose de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

2.2. Tableau récapitulatif de la situation d'évaluation pour le CCF – épreuve PSE en BEP

Annexe V de l'arrêté du 11 juillet 2016 (JORF N°0176 du 30 juillet 2016)

Classe	Période	Type épreuve		Modules	Durée	Points
Classe de 1 ^{ère}	Avant la fin du premier semestre	écrite	Première partie	Au moins deux modules parmi les modules 1 à 5 PSE BAC PRO	1 heure	10
			Seconde partie	6 et 7 PSE BAC PRO		10

2.3 Grille pour vérifier la conformité de la situation d'évaluation de l'épreuve PSE en BEP

Diplôme
intermédiaire
BEP PSE

Situation d'évaluation en première professionnelle
Epreuve écrite : durée 1 heure

Contenu	(1)	Remarques
<p>Les deux parties permettent d'évaluer les capacités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'informer, se documenter : <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher l'information • Décoder l'information • Traiter l'information ➤ Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques <ul style="list-style-type: none"> • Enoncer des connaissances • Mettre en relation ➤ Conduire une démarche d'analyse : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier un problème ➤ S'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier la problématique du projet • Repérer les enjeux • Se situer dans un projet • Proposer des actions ➤ Communiquer : <i>utiliser un langage adapté</i> 		
Partie 1 : notée sur 10 points		
Cette partie prend appui sur des situations de la vie quotidienne accompagnées d'une documentation		
<p>Cette partie évalue par sondage des compétences dans au moins deux modules parmi les modules 1 à 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Module 1 : Santé et équilibre de vie ➤ Module 2 : Alimentation et santé ➤ Module 3 : Prévention des comportements à risques et des conduites addictives ➤ Module 4 : Sexualité et prévention ➤ Module 5 : Environnement économique et protection du consommateur 		
La situation proposée permet de mettre en œuvre une démarche de résolution de problème		
La situation d'évaluation est notée sur 10 points		
Partie 2 : notée sur 10 points		
Cette partie prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle accompagnées d'une documentation		
<p>Cette partie évalue par sondage des compétences et des connaissances dans chacun des modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Module 6 : Gestion des ressources naturelles et développement durable ➤ Module 7 : Prévention des risques 		
La situation d'évaluation est notée sur 10 points		
Respect des consignes générales		
Les documents sont adaptés au niveau V (fond et longueur)		
Les documents sont originaux et récents		
Les questions sont variées		
Les documents sont lisibles		
Les sources documentaires sont mentionnées		
Les questions commencent par un verbe d'action à l'infinitif		
Les questions sont numérotées selon la codification d'usage (1- ; 1-1- ;1-1-1...)		
La présentation est claire, soignée, aérée		
Le barème est respecté (notation sur 20 points)		

(1) La situation d'évaluation est conforme aux textes réglementaires (référentiel PSE en CAP BO n° 30 du 23 juillet 2009 - modalités d'évaluation de l'enseignement de la PSE en CAP : annexe V de l'arrêté du 11 juillet 2016) si tous les items sont cochés.

2.4 Grille récapitulative des propositions de notes obtenues lors de l'évaluation de l'épreuve PSE en BEP

Établissement de formation (Dénomination, nom et adresse)	Session :
	Diplôme : BEP
	Spécialité :
	Classe :

	Nom et prénom des candidats	Note Globale (20 pts)
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
Noms des professeurs Signature	Note la plus basse	0,00
	Note la plus haute	0,00
	Moyenne	#DIV/0!

Document à retourner à l'IEN le 15 juin de chaque année